

Edito



La Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national, a vu son équipe renouvelée au printemps 2013. Je viens d'en prendre la présidence avec deux nouveaux vice-présidents : Laurence MONNOYER-SMITH et Jacques ARCHIMBAUD. La CNDP entend faire vivre ses bonnes pratiques, basées sur l'expérience de plus de 70 débats et engager une évolution profonde de son action.

Plusieurs chantiers sont d'ores et déjà engagés : renforcement de son indépendance, développement de la culture du débat public, diversification des modes d'expression du public, développement des échanges et des coopérations à l'international, amélioration du fonctionnement interne de la CNDP, etc.

Cette lettre d'information mensuelle a pour objet de faire connaître les activités de la CNDP et d'échanger avec l'ensemble des partenaires : collectivités, associations, patronat, syndicats, universités, centre de recherches, etc. N'hésitez pas à **vous y abonner** dès maintenant.



Christian LEYRIT,
Président de la CNDP

L'ACTUALITÉ DE LA CNDP



Les suites des débats publics



Port-la-nouvelle (Aude) :

Un débat public relatif à l'extension de l'infrastructure portuaire de Port-la-Nouvelle (maîtrise d'ouvrage Conseil régional du Languedoc-Roussillon) a été conduit du 17 décembre 2012 au 16 avril 2013.

Le [compte-rendu](#) et le [bilan du débat](#) ont été rendus publics le 14 juin 2013.

Le maître d'ouvrage a annoncé le 19 juillet 2013 sa [décision](#) de poursuivre le projet sur la base du scénario 3 d'agrandissement du port discuté en débat public.

La question du phasage des travaux, qui avait été contesté durant le débat, sera approfondie.



Anneau des Sciences (Lyon) :

Un débat public relatif à un ensemble d'aménagement dans l'Ouest lyonnais (requalification A6/A7, nouvelle infrastructure routière et développement des transports collectifs) s'est déroulé du 10 novembre 2012 au 05 avril 2013. Le maître d'ouvrage est la Communauté urbaine du Grand Lyon, en partenariat avec le Conseil général du Rhône. Le [compte-rendu](#) et le [bilan du débat](#) ont été rendus publics le 24 mai 2013.

Le maître d'ouvrage a annoncé le 9 septembre 2013 sa décision de poursuivre le projet. Cette [décision](#) énumère les importants apports du débat public et indique que la concertation se poursuivra sous l'égide d'un garant nommé par la CNDP.



Clôture des débats : parcs éoliens en mer



Quatre projets de création de parcs éoliens en mer ont fait l'objet de débats publics entre le 20 mars 2013 et le 24 juillet 2013 à [Fécamp](#), [Courseulles-sur-Mer](#), [Saint-Nazaire](#) et [Saint-Brieuc](#).

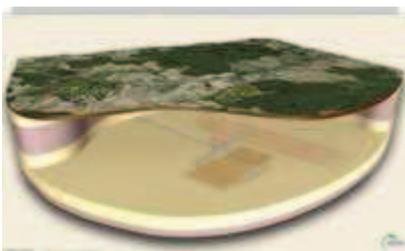
Les deux premiers ont pour maître d'ouvrage un consortium réunissant EDF-Energies Nouvelles associé à Dong Energy, wpd Offshore et Alstom, le troisième un consortium composé d'EDF-Energies Nouvelles associé à Dong Energy, Nass&Wind Offshore et Alstom ; le 4ème enfin a pour maître d'ouvrage Ailes Marines, composé de EoleRes et Iberdrola.

Les comptes rendus et bilans ont été rendus publics et présentés respectivement à Courseulles sur Mer le 11 septembre 2013, à Fécamp le 12 septembre 2013, à Saint-Nazaire le 17 septembre 2013 et à Saint-Brieuc le 19 septembre 2013.

Les maîtres d'ouvrage doivent faire connaître leur décision dans un délai de trois mois à compter de ces dates.



Les débats en cours



Projet CIGÉO (centre industriel de stockage réversible profond de déchets radioactifs) :

Il s'agit d'un projet de stockage de déchets radioactifs à haute activité à 500 mètres de profondeur situé à Bure (Meuse/Haute-Marne). Le maître d'ouvrage est l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA).

Le débat a été ouvert le 15 mai 2013. Il se poursuivra jusqu'au 15 décembre 2013.

Devant l'obstruction des opposants au débat à la tenue des réunions publiques, la CNDP a multiplié les moyens d'expressions du public : 10 débats interactifs sur Internet, organisation d'un débat mobile (lycées, marchés, mairies...), et d'une conférence de citoyens en cours de préparation.

Un [sondage](#) réalisé par TNS Sofres pour le compte de la

CNDP montre que 83% des habitants de la Meuse et de la Haute-Marne pensent que les opposants au projet devraient participer au débat public.



Projets Arc Lyonnais-Val de Saône :

Projets de canalisation de transport de gaz entre Saint-Avit (Drôme) et Etrez (Ain) et Etrez (Ain) et Voisines (Haute-Marne).

Ces projets, dont le maître d'ouvrage est GRTgaz, ont pour objectif la création d'une nouvelle canalisation de gaz naturel permettant de renforcer la sécurité d'alimentation en gaz naturel depuis le nord ou le sud de la France. Le débat public a débuté le 18 septembre 2013. Il se poursuivra jusqu'au 18 décembre 2013.



Les futurs débats



Création d'un nouveau grand stade de rugby en Essonne :

Ce projet dont les maîtres d'ouvrage sont : la Fédération Française de Rugby, le Conseil général de l'Essonne, la Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne, la Ville de Ris-Orangis, la Ville de Bondoufle fera l'objet d'un débat public qui se tiendra du 7 novembre 2013 au 21 février 2014.

La CNDP a considéré comme satisfaisant le dossier du maître d'ouvrage dans sa séance du 2 octobre 2013.



Projet Europacity à Gonesse :

Ce projet de 2 milliards d'euros porté par une filiale du groupe Auchan, vise à réaliser un complexe commercial, sportif, culturel d'un type nouveau sur 80 hectares dans le triangle de Gonesse. La CNDP a décidé, le 2 octobre dernier, d'organiser un débat public sur ce projet d'intérêt national.



PUBLICATIONS - MANIFESTATIONS



Publications

▶ Le « [Guide des outils pour agir](#) » de la fondation Nicolas Hulot sur la démocratie participative. 14 fiches pédagogiques présentant des dispositifs de participation citoyenne, en fonction de leur coût, échelle géographique, durée, visée etc.

▶ Le [rapport de synthèse](#) publié à la Documentation Française par le Conseil Général de l'Environnement et du



Manifestations, congrès...

Les 16 et 17 juin 2014, la CNDP organise un colloque international à la Cité des sciences et de l'industrie sur le thème du débat public et de la participation des citoyens. Réservez ces dates dès à présent dans votre agenda.

▶ Rencontre-débat autour de [l'atelier](#)

Développement Durable : « Evaluation des expériences de nouvelles formes de concertation et d'information locale dans le cadre de l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile ». Le rapport recommande une homogénéisation des pratiques de concertation locale et le développement de bonnes pratiques.

► Le rapport au Ministre délégué chargé de la ville établi par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mehmache (AC le feu) s'intitule « Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires ». Quatre orientations et 26 propositions définissent dans ce rapport une politique «d'empowerment» à la française.

[citoyen d'urbanisme](#) organisé par l'association Arènes le 15 novembre à Marseille. Lieu d'échange pour des porteurs de projets constitués en collectifs qui souhaitent disposer d'un appui technique et d'une expertise en fonction des problématiques de terrain qui s'imposent à eux.

► [Troisièmes journées doctorales du GIS](#) sur la participation du public et la démocratie participative. Elles auront lieu à l'Université Bordeaux Segalen les 22 et 23 novembre prochain.

► [Colloque international](#) : « La participation des publics : pratiques et conceptions », Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, se tiendra les 28 et 29 novembre 2013.

► [Conférence "L'information sur le nucléaire en débats : Réversibilité de la décision et \(non\)-publics. Autour du centre de stockage des déchets de Bure"](#) organisée par la Maison des sciences de l'Homme Lorraine du 18 au 20 décembre 2013. Ce projet est intégré dans le programme NEEDS (initié par la mission pour l'interdisciplinarité du CNRS) et soutenu dans le cadre de l'appel à projets NEEDS 2013 : Nucléaire, risques et société.

Crédits photo : Fotolia, Andra, FFR, Europacity

ÉDITION

Directeur de la publication : Christian LEYRIT, président de la CNDP

La loi relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations transmises. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant à exercer auprès de la CNDP. Sauf opposition écrite de votre part, ces informations pourront être communiquées à des tiers dans le strict cadre des missions de l'Établissement.

Suivez-nous



S'abonner à la lettre d'information



Copyright© 2013 CNDP, Tous droits réservés.

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit à la liste de diffusion de la CNDP.

Si vous souhaitez vous désabonner, [cliquez ici](#)

Commission nationale du débat public
244, Boulevard Saint-Germain
75007 Paris
France